

ABONNEMENTS

Paris, Départements et Limitrophes	Un an, 12 fr.	Six mois, 7 fr.	Trois mois, 4 fr.
Autres Départements, Colonies	Un an, 13 fr.	Six mois, 8 fr.	Trois mois, 5 fr.
Étranger	Un an, 15 fr.	Six mois, 10 fr.	Trois mois, 6 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance. Les envois sont faits en France.

LES ANNONCES SONT REÇUES :

A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, Rue de la Victoire. — A BORDAUX, à l'Agence HAVAS, 10, Rue de la Victoire. — A PAU, aux Bureaux du Journal.

L'Administration décline toute responsabilité de ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière.

PUBLICITÉ

Annonces Judiciaires	0.25 la ligne	Faits divers	1.00 la ligne
Annonces Commerciales	0.30	Chronique locale	1.50
Réclames	0.50	Échos	2.00

Les insertions se font d'après les conditions ci-dessus.

Paradoxes

Le Journal de l'Université des Annales rappelle en ce moment l'histoire, toute proche et déjà lointaine de la dissolution du service de trois ans.

Bien le plus instructif que cette démonstration a posteriori, empruntée aux événements, de l'opportunité d'une loi si vivement combattue, il y a deux ans, par des hommes en qui l'opinion s'était habituée à écouter des auteurs et des guides.

Et pourtant... Se peut-il qu'on ait pu soutenir tant d'erreurs ! Se peut-il que tant d'illusions, tant de controverses aient obscurci, pour un si grand nombre d'esprits, la claire vue d'un péril devenu si tôt menaçant !

Quand on relit ces paroles alors échangées entre partisans et adversaires de la loi de trois ans, on serait tenté de se décourager.

Eh quoi ! c'est donc à cela que servent le temps et l'expérience ! Les sophismes, les chimères opposés en 1868, au maréchal Niel, pour combattre la mise en défense du pays, à la veille de 1870, c'est eux que l'on retrouve sur les lèvres des orateurs socialistes de 1913, pour écarter jusqu'à l'idée d'une menace allemande.

Même incompréhension, même parti-pris de se boucher les yeux et les oreilles.

Tout ce qui observait, tout ce qui réfléchissait s'accordait alors à dénoncer le dessein belliqueux de l'Allemagne. Tous ses théoriciens militaires en traitaient constamment et soumettaient leur gouvernement à profiter de notre aveuglement pour nous écraser.

Plus tard, le malheureux Jaurès se voit tomber ces paroles dédaigneuses : « Ah, messieurs, prenez garde ! Vous ne sauriez sortir comme d'une hypothèse ridicule et absurde lorsque on vous a dit, au début du plan de l'Allemagne de se servir d'abord contre la France en négociant la Russie... Vous avez souri de cette hypothèse... »

Et M. André Lefèvre, ayant rappelé, dans son admirable discours du 5 juin, les lamentables arguments électoraux présentés jadis au Corps législatif, par le rapporteur de la loi proposant — un an avant la guerre — une réduction sur le contingent à appeler en 1870 — Édouard Vaillant, accéda à y a trois ou quatre jours, lançait cette énormité : « Cela valait mieux que de jeter la nation à la guerre, comme on l'a fait... »

Ainsi donc, si nous avons été battus en 1870, c'est parce que nous n'avions pas suffisamment désarmé !

Que dire à cela !... Mais d'autres que les morts ont parlé en 1913. Nous avons aussi, entre vingt autres, une bien remarquable interruption de M. Jules Guesde.

M. André Lefèvre citant le trop fameux ordre du jour de Garnier-Pagès, déposé quinze jours avant la guerre et invitant le gouvernement impérial à intervenir en Allemagne pour « un désarmement général », — « Si l'on était entré dans cette voie, s'écria M. Jules Guesde, l'Alsace et la Lorraine seraient encore françaises !... »

Et l'argument souverain : « Il n'y a qu'un responsable de la guerre et des défaites de 1870, c'est Monsieur Bonaparte... »

M. Jules Guesde, aujourd'hui ministre d'Etat de la République, est socialiste et n'aime pas l'Empire. C'est son droit strict ; nous ne l'en chicanerons pas. Mais avouez que la politique occasionnelle aboutit à des situations bien bizarres. Et, peut-être, le ministre du gouvernement de la guerre à outrance se trouvera-t-il parfois gêné par le bagage de l'antimilitarisme de 1913.

Une inquiétude nous prend nous-même quand nous voyons M. Marcel Sembat, ministre des travaux publics, assister à la réunion de la Fédération socialiste, où l'on exige des comptes des membres du parti « délégués au gouvernement » et à laquelle est présent M. Bourderon, l'un des membres du récent congrès pacifiste de Zimmerwald.

Je ne doute pas que ce soit en tout bien tout honneur. Mais tout de même... imaginez M. Denys Cochin, président de la Droite royaliste et également ministre, assistant à un Congrès catholique composé en majorité d'anciens adversaires de la loi de trois ans et où — par une invraisemblable supposition — on discuterait une motion destinée à combattre l'idée de la guerre.

Vous entendez les salueurs...
Y. BURZEL.

La Situation Militaire

A la fin de 1915

Après cette année écoulée, et après dix-sept mois de guerre, résumons les événements. Les lignes d'ensemble disparaissent aisément dans l'effacement des faits quotidiens, et pourtant ces lignes d'ensemble importent. C'est en les dégagant qu'on peut se faire une idée de la situation. C'est en mesurant le chemin parcouru qu'on voit où on est.

Sur le front français, la caractéristique de l'année 1915 est l'absence totale d'offensives allemandes de grande envergure. On n'exagère pas en disant que cet événement négatif est un des plus importants pour l'intelligence de la guerre. Même dans ce temps où la forme défensive de la guerre, déjà particulièrement puissante au temps de Clausewitz, a redoublé de puissance, aucun militaire ne doute que cette défensive soit impuissante à procurer la victoire, et que cette victoire d'appartient qu'à l'offensive. C'est là une vérité infaillible, qu'un perfectionnement des armes ne peut changer. Même hérisse de mitrailleuses, enfouies sous des abris blindés, protégée par des tris de barrage, dissimulée sur des contre-pentes, la défensive reste une tactique provisoire, un aveu de faiblesse momentanée, un artifice pour tenir le long-cour en attendant des circonstances meilleures, un moyen d'essayer l'adversaire en attendant l'occasion de l'attaquer de nouveau.

Le type de ce genre de défensive a été donné par cette retraite de la Marne, qui a d'abord été si mal comprise. Dès le 24 août 1914, en donnant l'ordre de reculer, le général Joffre prescrivait les mesures nécessaires pour reprendre l'offensive et il déterminait la forme de celle-ci. Au cours même de la retraite il constituait une nouvelle armée, la IX^e, qui venait s'incarner entre la V^e et la IV^e. Plus l'histoire de cette période sera connue, et plus on verra l'aspect offensif qui a animé le commandement français entre la bataille de la Sarre et celle de la Marne. Le peuple ne s'y est pas trompé. Tandis que les rumeurs persistent la tête, le peuple disait : « Il les arrêtera... C'était parfaitement vrai, et dès que les circonstances reviennent propices, l'ordre d'offensive générale était donné, deux jours d'avance, le 4 septembre pour le 6. L'armée, qui avait rompu comme un escamoteur trop engagé, recommença l'attaque.

Que trouvons-nous, au contraire, chez les Allemands ? Un an d'immobilité. Les offensives d'Argonne, menées par des troupes excellentes, avec une extrême énergie, ont un caractère d'attaques locales, renouvelées tous les huit ou dix jours, chaque fois avec d'assez gros sacrifices, et qui ont au bout d'un ou deux jours fait reculer pas à pas la ligne française d'un kilomètre à 1.500 mètres au plus, sans qu'on dénote exactement quelle importance peut avoir, pour l'issue de la guerre, que nos tranchées au milieu d'un bois soient à quelques centaines de mètres devant ou derrière le pavillon détruit de Bagatelle. Sans doute le principe est que le terrain doit être conservé partout, et que ce qui a été perdu doit être immédiatement repris. Ce principe est indispensable pour garantir aux troupes leur mordant, et il a pour résultat de beaux faits d'armes et une solide généralité de la ligne. Mais au bout d'un an, il ne reste de cette foule d'engagements locaux que le souvenir de beaucoup d'héroïsme. Leur répercussion sur les événements est très peu de chose, et les Allemands les ont eux-mêmes cessés, quand ils les ont trouvés trop coûteux.

Du côté français, au contraire, depuis un an, que voyons-nous ? Trois grandes offensives, celle d'hiver en Champagne, celle du 9 mai en Artois, celle du 25 septembre en Artois et Champagne. Elles ont l'une et l'autre augmenté en intensité, en puissance de préparation et aussi en résultats. Il est étonnant que le public français se soit si mal rendu compte du caractère vrai de ces actions. Trois fois la coque allemande a été perçue, et ce résultat est assez puissant pour que, sans aucun espoir de percevoir elle-même nos lignes, rien que pour une défensive sans promesse de victoire et encore moins de décision, l'Allemagne ait cru devoir, pendant un an, immobiliser sur notre front (les chiffres ont été publiés) 1.800 bataillons et au total 2 millions d'hommes, de ses meilleures troupes. Elle a été ainsi amenée à affaiblir les offensives qu'elle entreprenait ailleurs, et à garder inutilisées dans les tranchées de France le gros de ses forces. C'est un effet dont on ne se rend pas compte par la lecture des bulletins quotidiens, mais dont la portée sur l'ensemble de la guerre paraît un jour immense. — (A débata.)

FRANCE ET EUROPE

Suivies les opérations de la guerre sur la double carte.

Adresser par l'Agence — A nos bureaux : 1 fr. 50 francs-ports ; 1 fr. 40 ; recommandés : 1 fr. 50.

FRANÇOIS L'EMMENT.

Ernest est inquiet...

Alors, comme ça, Ernest, tu es découragé... ? Quelle singulière idée ! D'abord, tu nous ennuies avec ton découragement ! Tu me rappelles un capitaine de génie, qui avait voulu absolument assister en grande tenue, bottes et éperons, à l'arrivée en ce monde de son premier-né. Et la sage-femme fut précipitamment tout délasser pour faire respirer des saïs au capitaine. C'était la mère qui souffrait et le père qui se trouvait mal !

Tot, c'est pareil... Nous avons bien d'autres choses à faire, et Ernest, qu'à nous occuper de tes hauts et de tes bas. Voyons, est-ce qu'un homme, qui est un homme, doit se décourager !...

Et puis... pourquoi es-tu découragé... ? Parce que ça ne va pas... ? parce que Clemenceau a écrit, hier, un bien noir article... parce que le chancelier a déclaré, au Reichstag, qu'il y avait encore vingt millions de prisonniers en réserve... ?

Tu répètes qu'on allait avaler l'Allemagne comme une pilule... ? On croyait les trois premières franchées, un ouragan de cavalerie s'y précipitait, et on ne s'arrêtait plus qu'à Rhin !...

Dans mon patronage de petits garçons, c'est ainsi que les choses se passent. Mais dans la vie réelle... Voyons, Ernest !...

Il faut bien le persuader que nous entrons dans la phase la plus terrible de la guerre. Chacun des adversaires, déjà pas mal accidenté, se raccroche à toutes les branches.

Guillaume voulait aller à Paris, à Nancy, à Orléans, à Londres... Il a raté tout. Il voulait mettre hors de cause l'armée russe... Il a échoué.

Il avait dit : « Notre avenir est sur l'eau !... Or, sa flotte n'y paraît plus sur l'eau !... »

Voilà d'innocentes faits.

Guillaume se recroque maintenant vers les Turcs. On devait un peu s'y attendre ; mais que vaut au juste cette solution... ?

Tu me dis : « L'Allemagne occupe la Belgique et quelques départements français... »

J'ai la réponse : « Nous possédons les océans, c'est-à-dire les deux tiers du monde. L'Allemagne va se ravallier en Orient... »

« Se ravallier en Orient... le pays de toutes les médiocrités... ? »

« Et si nous quittons Salonique... ? »

« Eh bien, on le quittera... On n'occupait pas Salonique à la bataille de la Marne... Et les Prussiens ont été rossés tout de même. »

« Et si... ? »

« Ernest, tu es bien fastidieux. Tu chahutes au milieu de tous les journaux que tu lis... Tu veux être le monsieur intelligent, informé, auquel on n'impose pas. Ah ! mais non !... En réalité, tu es le balbutié de tous les plumitifs... tu es un carreau de papier. »

« Sois donc enfin simplement toi-même. Tu es un soldat en pantoufles, mais un soldat tout de même ! Observe la consigne du soldat : « Fais ton devoir, parce que c'est ton devoir, et ne va pas chercher plus loin. »

« Sois devant Dieu l'homme de bonne volonté, celui-là seul qui est promise la paix, la grande paix profonde qui surpasse toute expression. Autrement, c'est la malencontreuse escarpante politique et humaine. »

Je rencontre tous les jours dans le tramway des foules de médiocrités, que je regarde avec respect.

Mais, veux-tu savoir où va ma pensée ferveur et ma totale admiration... ?

Elle s'en va bien loin, bien loin, vers le petit soldat inconnu qui, là-bas, au fond de sa forêt ou de son boyau, fait simplement son devoir, tout son devoir, et parce que c'est son devoir.

Il n'a ni ni l'article inquiétant de Clemenceau, ni l'article rose de Hervé, ni l'article solennel de Chose... ni l'insinuation de Machin...

Un seul point l'intéresse, c'est celui que fait, à l'horizon de sa tranchée, un certain Roche auquel il voudrait bien régler son compte.

Ce petit soldat ne sera probablement jamais décoré ; personne ne le remarquera, car tous ses camarades sont pareils. Et puis il ne connaît pas de « grandes huiles » à Paris.

« Sois ce petit soldat-là. Reste dans les pantoufles, mais restes-y ornément !... »

Ne cherche que dans ton cœur et dans ta foi des motifs d'espoir.

La patrie n'est pas debout parce que tel général aura décidé tel mouvement stratégique, mais parce que chacun de ses enfants a décidé de tenir... de ne tomber que mort... et encore nous avons eu des morts qui se sont redressés...

Souviens-toi, Ernest le désespéré, que tu descends — ô combien ! — de ces vieux Gaulois qui ne craignaient qu'une chose, c'est que le ciel ne leur tombât sur la crâne, et encore auraient-ils essayé de le secouer avec la pointe de leur lance...

FRANÇOIS L'EMMENT.

L'artillerie lourde

Vous êtes-vous demandé pourquoi le canon qui a bombardé Dunkerque à 38 kilomètres de distance ne s'est plus fait entendre depuis pas mal de temps ? On s'est dit que les projectiles lancés par les avions avaient dû le mettre hors de service. Si l'on en croit le colonel Ingalls, qui est considéré comme le plus éminent expert en ballistique aux Etats-Unis, la raison en est plus simple ; le canon s'est détruit lui-même : il s'est suicidé !

Le « Scientific American » publie au sujet de cette artillerie ultra-lourde une longue et curieuse étude que nous allons résumer, certain qu'elle intéressera nos lecteurs.

Il y a peu d'années encore, on considérait les distances de 10.000 à 15.000 mètres comme la limite de portée utile des canons de gros calibre. Puis l'accroissement du rayon de puissance des pièces de marine ayant entraîné une augmentation correspondante de la portée des canons de côte et de fortification, on en vint à envisager des portées maxima de 25 à 28 kilomètres.

On put obtenir ces nouvelles portées, et même les dépasser, non seulement en construisant des pièces appropriées, mais aussi en modifiant les conditions de charge et de tir du matériel déjà existant. Cette dernière méthode a été notamment réalisée pour les canons de défense des côtes.

L'augmentation de portée d'un canon peut être obtenue de plusieurs manières, soit en diminuant le poids du projectile pour accroître sa vitesse sous la même charge, soit en augmentant l'angle de tir, soit enfin par ces deux moyens à la fois.

C'est ainsi qu'il suffit d'augmenter l'angle de tir de 10 à 15 degrés pour étendre la portée d'un obus de 480 kilos, animé d'une vitesse initiale de 688 mètres par seconde, de 11.882 à 15.538 mètres. En faisant usage, dans la même pièce, d'un projectile de 318 kilos seulement, on obtient une vitesse initiale de 824 mètres et une portée de 10.452 mètres sous un angle de 10 degrés ; avec un angle de 15 degrés, on arrive à une portée de 20.100 mètres.

Mais c'est surtout quand on s'est décidé à aborder, pour les pièces longues, l'angle de 45 degrés, qui n'avait encore été adopté que pour les pièces courtes, obusiers ou mortiers, qu'on obtint des résultats réellement surprenants.

L'exemple le plus caractéristique enregistré est celui d'un canon de 30 centimètres, ayant 12 mètres de longueur, tirant, sois un angle de 45 degrés, un obus de 318 kilos, animé d'une vitesse initiale de 945 mètres 50. Dans ces conditions, le projectile, après avoir décrit dans l'air une trajectoire dont le point culminant atteint la prodigieuse hauteur verticale de 16.462 mètres, couvra, avant de retomber sur le sol, une distance horizontale de 50 kilomètres 270 mètres.

Dans le domaine de la théorie scientifique, fort exacte du reste dans ses applications possibles, le colonel Ingalls établit que si l'on réalisait une pièce d'artillerie assez puissante pour donner au projectile une vitesse initiale de 1.200 mètres à la seconde, un tel canon, braqué à 45 degrés, ferait décrire à son obus une parabole qui l'éleverait jusqu'à 29 kilomètres de hauteur, pour le faire retomber à 78 kilomètres de son point de départ.

Sans doute, actuellement, cette conception n'est pas pratique, car la très haute température développée par la combustion du gaz détruirait rapidement les rayures et mettrait une pareille pièce hors de service au bout de quelques coups seulement, comme il en a été de la pièce allemande de Dixmude.

Mais, rappelons-nous les fantaisies scientifiques de Jules Verne. Les sous-marins, les dirigeables, les aéroplanes, le télégraphe sans fil n'ont-ils pas dépassé de beaucoup ce que l'imagination du romancier avait créé et qui nous paraissait fantastique, il n'y a pas cinquante ans ?

On nous dit qu'on ne découvre pas le métal permettant à une pièce de canon de subir, sans détérioration, des températures extraordinaires ? Que deviendront alors les règles d'artillerie des guerres actuelles ? Et le temps de cette découverte n'est peut-être pas très éloigné.

Si nous rentrons dans le domaine des réalités mises en pratique, nous nous rappellerons qu'au mois d'avril 1892 un premier tir d'essai, sous l'angle de 45 degrés, eut lieu, en présence de l'empereur allemand, au polygone de Krupp, à Meppen. Ce tir, exécuté avec un canon de côte de 24 centimètres, donna pour le projectile une portée de 20 kilomètres 218 mètres, alors que la table de ballistique, établie théoriquement, donnait 80 kilomètres 224 mètres ! Comment s'expliquer que vingt-trois ans après les essais de Meppen, les Allemands aient pu envoyer des obus de 380, des environs de Dixmude sur Dunkerque, à 38 kilomètres de là ?

L'avenir de l'artillerie lourde réservée aux grandes nations bien des surprises.

Furel.

La Question des Munitions

LE DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE

Voici quelques chiffres des plus intéressants donnés par le ministre des munitions dans le courant du discours que nous avons résumé hier :

M. Lloyd George expose le travail exécuté par le ministre des munitions.

« En mai, dit-il, tandis que l'Allemagne produisait journalièrement 250.000 obus, ex-

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU MERCREDI 22 DÉCEMBRE

Mercredi matin

Paris, 22 décembre, matin.

Le mauvais temps a gêné les opérations sur la plus grande partie du front.

En BELGIQUE et ENTRE SOISSONS ET REIMS, notre artillerie a bombardé les boyaux de communication et dispersé des convois de ravitaillement de l'ennemi.

EN CHAMPAGNE. Bombardement des ouvrages allemands de la butte du Mesnil.

EN VOIVRE. Un tir de destruction sur un saillant ennemi du haut de Rieupr, au nord de Pont-a-Mousson, a donné de bons résultats.

DANS LES VOSGES. A l'Hartmannswilkerkopf, une attaque heureuse de nos troupes déclanchée à la suite d'une préparation d'artillerie, nous a permis d'occuper une notable partie des ouvrages ennemis et de faire des prisonniers.

Mercredi soir

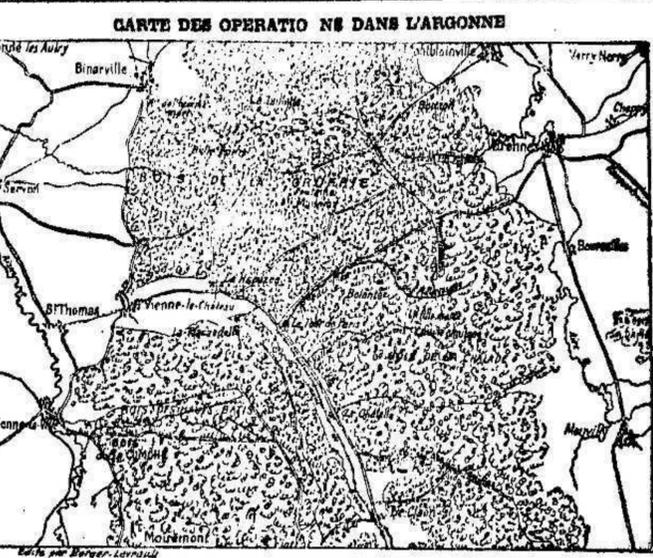
Paris, 22 décembre, soir.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

DANS LES VOSGES. L'attaque menée hier par nos troupes nous a permis d'élargir sensiblement nos positions sur les pentes Est de l'Hartmannswilkerkopf.

Le nombre des Allemands faits prisonniers est actuellement de douze cents, dont vingt-et-un officiers. Ils appartiennent à six régiments différents.

Lire la Dernière Heure en 2^{me} Page



produits pour la plupart, nous ne produisons que 2.500 obus explosifs à 13.000 shrapnels !

M. Lloyd George donne des détails sur les mesures prises pour accélérer la production des munitions ; il signale l'achat par l'Etat de machines en Amérique, la constitution de forts stocks de matériaux bruts qui permettent de fabriquer pendant de nombreux mois, non seulement pour les besoins des Anglais, mais aussi pour ceux des alliés.

M. Lloyd George fait aussi ressortir les succès des efforts faits en Irlande, grâce au concours de M. Redmond :

« L'Etat, dit-il, possède maintenant dans le Royaume-Uni 33 usines à obus ; il contrôle des centaines d'usines privées qui, au bout de quelques mois, fabriquaient déjà trois fois plus d'obus que n'en produisaient au mois de mai dernier tous les arsenaux et usines britanniques. On fabrique aussi des quantités prodigieuses de pièces d'obus. Les résultats sont des plus satisfaisants. »

« Les commandes faites en Amérique ont donné d'excellents résultats. »

« La quantité d'obus employés pour les opérations de septembre a été énorme, et loin de manquer d'obus, le chef d'état-major a déclaré qu'il en était largement pourvu. Ce stock avait été amassé pendant quatre mois ; néanmoins, il a pu être renouvelé dans l'espace d'un mois, et bientôt nous pourrions le renouveler dans l'espace d'une semaine. »

Le ministre fait aussi prévoir la fabrication de nombreux canons du plus fort calibre :

« Depuis le mois de juillet, dit-il, la fabrication des mitrailleuses a été quintuplée et l'année prochaine elle grandira encore, et nous serons en état de faire face à tous nos besoins. Depuis la création du ministère des munitions, nous fabriquons quarante fois plus de grenades, et quant aux lance-bombes, nous en produisons par quinze cents autant que nous en avons produit dans toute la première année de guerre. »

« Il serait inopportun de donner des précisions plus grandes sur certains développements. Nous avons établi une école de guerre de tranchées, et nous nous sommes livrés à des expériences très importantes sur lesquelles la prudence commande le silence. »

« De nouvelles usines ont été établies dans diverses localités pour la fabrication des explosifs les plus puissants. Nous pourrions subvenir à nos propres besoins tout en continuant, comme nous le faisons aujourd'hui, à fournir des quantités considérables à nos alliés qui en manquent. »

« Le ministre a effectué de grandes économies. Le prix des obus pesant 18 livres a été réduit de 40 %, et celui des projectiles pour mortiers de 115 mm. a baissé de 30 %. »

« Il est trop tôt pour parler de superflu. Limiter la production serait la pire des économies ; ce qu'on épargnerait en argent, on le gaspillerait en vies humaines... »

« La question est de savoir si nous allons obtenir un triomphe dans l'espace

d'une année, ou si nous allons voir la guerre poursuivre longtemps son cours ensanguinant. Le travailleur seul peut fournir la réponse ; quelle ne soit pas trop tardive, car d'elle dépend le sort de cette guerre ! Que le travailleur ne soit pas trop lent à agir ici, trop lent à arriver là, trop lent à aboutir à cette décision, trop lent à lancer cette entreprise, trop lent à se préparer. Trop tard ! C'est le mot fatidique, le spectre moqueur qui a suivi pas à pas les alliés dans leur marche, et si nous ne pressons pas nos mouvements, la malédiction tombera sur la cause sacrée pour laquelle tant d'existences vaillantes se sont sacrifiées sans compter. Vous, patrons ; vous, ouvriers, n'avez pas les mots : « Trop tard », gravés au front de vos usines. J'en appelle à vous ! »

Chambre des Députés

Séance du 21 décembre

La séance est ouverte à 3 h. 20, sous la présidence de M. Deschanel. Au banc des ministres ont pris place : MM. Clémentel, Briand, J. Godart, Galbéri.

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Édouard Vaillant, député socialiste de Paris, et de M. Édouard Chapuis, député radical du Jura.

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission sur la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution de M. Fernand David, concernant la dénonciation de la convention du 14 juin 1881, relative au régime douanier entre les cantons de Genève et la zone franche de la Haute-Savoie.

M. Briand demande à l'auteur de renoncer à sa proposition, qui, en ce moment, pourrait être mal interprétée par nos voisins suisses.

Mais M. David insiste :

« C'est un devoir pour moi, dit-il, de demander à la Chambre une solution de cette question importante. Depuis 1881, nous sommes liés par une convention périmée. La guerre survenue, nos territoires supportent des importations de Suisse préjudiciables à nos compatriotes. Si nous ne dénonçons pas la Convention avant le 1er janvier prochain, nous serons encore liés en 1916 et 1917. Il faut qu'à leur retour au foyer, nos populations savoyardes trouvent leur commerce protégé contre l'invasion allemande. »

M. Briand réplique aussitôt que la Chambre se trouve ainsi saisie d'une matière délicate qui confine à la politique extérieure du pays :

« Si bonnes que soient les raisons de M. David, je dois lui dire que dans de tels contrats faits avec un peuple ami, des négociations doivent précéder leur dénonciation. Quand cette dénonciation se fait rapidement, je dirai même presque brutalement, des gens mal intentionnés peuvent en tirer des conséquences diverses. Je renouvelle mes réserves avec force. »

M. Marc Ruffin, président de la commission du commerce, appuie la proposition de M. F. David.

M. Briand maintient son opposition au projet. On vote au scrutin public sur le renvoi, par avis, à la commission des

M. Deyris interpelle le ministre de la guerre

La parole est ensuite donnée à M. Deyris (Lance), pour développer son interpellation. 1. Sur la façon dont sont occupés les permissionnaires aux officiers et aux soldats du front; 2. Sur l'application de la circulaire du 4 novembre 1915, sur les recommandations et les garanties données aux officiers et soldats pour leur droit de réclamation; 3. Sur le fonctionnement du service de renseignements aux familles des combattants.

L'orateur débute en remerciant que le ministre de la guerre, en n'ayant pas répondu à ses questions écrites, l'ait ainsi obligé à les transformer en interpellation.

Le général Gallieni, dit-il, devenu ministre, relève pour le contrôle parlementaire et il a encore aggravé son cas (il) en écrivant à l'un de nos collègues qu'il s'était fait une règle de ne répondre à aucune question à la tribune, alors que notre règlement nous permet de lui en poser. Il est de notre devoir d'insister de ce droit de contrôle que le gouvernement déclare et souvent nous laisser et il faut qu'il nous permette de l'exercer dans un sentiment de confiance réciproque.

Cette observation faite, l'orateur en vient à l'objet même de son interpellation. Il approuve en principe la circulaire ministérielle du 4 novembre prescrivant toutes recommandations relatives à l'application ou l'application des soldats. Si ce produit des abus, des erreurs ou des fautes, à l'entendre, et ils sont encore nombreux. Comment signaler ces abus de pouvoir au ministre de la guerre sans risquer d'être désagréablement aux soldats intéressés? Voulez-vous laisser venir jusqu'à vous, directement, toutes les réclamations? Mais alors ce ne sera plus un cinquantaine de secrétaires qu'il vous faudra employer dans vos bureaux, ce sera un régiment.

Etudiant ensuite le fonctionnement du service de renseignements aux familles des combattants, l'orateur en critique l'inexactitude et la lenteur.

Il y a un projet de régularisation du service, mais il faut le rediger entièrement, car actuellement, il comprend trois sections indépendantes l'une de l'autre.

M. Deyris aborde ensuite la troisième partie de son interpellation, celle des permissions. Un trait doit être noté, dit-il, certains soldats ne peuvent pas venir voir leur tour avant la fin de la guerre, alors que les officiers en sont déjà à leur deuxième permission. Ces congés sont aussi de durée variable, dans les diverses unités, suivant l'indifférence ou la mauvaise volonté des chefs. Des territoires ligne ne sont pas encore retournés chez eux. Il faut faire disparaître ces inégalités en augmentant le pourcentage des départs.

Le général Gallieni répond

M. le général Gallieni monte à la tribune.

Tout soldat, dit-il, a le droit de faire entendre sa réclamation. J'ai proclamé ce droit et ne puis y revenir. Des instructions seront données pour que les soldats puissent en jouer sans encombre.

Pour ce qui est des renseignements aux familles des militaires, ceux qui donnent parfois les soldats ou officiers sont souvent imprécis ou faux. Les chefs de corps reçoivent de nombreuses lettres pour un même homme. Il ne leur est pas possible d'y répondre. Il vaut mieux user d'un moyen régulier, écrire au dépôt qui transmet la réponse par l'intermédiaire du maire de la localité où l'on habite.

En ce qui touche, enfin, les permissions, elles sont accordées à tous les militaires ayant six mois de présence au front dans la proportion de 5 % pour les troupes de première ligne et 10 % pour les troupes de l'arrière. Elles sont de 6 jours pleins, plus 2 jours supplémentaires pour les militaires décorés de la croix de guerre. Elles sont accordées aux hommes des plus vieilles classes et aux pères de familles nombreuses au premier rang. Le travail d'aller et retour n'est pas compris dans la durée du congé. Le général en chef donne encore des permissions pour des raisons de famille. Nul mieux que le général en chef ne comprend l'intérêt de ces permissions.

Et le ministre donne lecture d'une de ses notes de service en date du 11 décembre, invitant les commandants d'armées à augmenter le pourcentage de départ des hommes qui n'ont pas encore été en permission et à veiller par contre à ce que les officiers n'y aient pas plus qu'autant que les hommes. Il fera part au général Joffre des suggestions de M. Deyris pour qu'il y soit donné satisfaction.

Le président donne lecture de l'ordre du jour de M. Deyris, ainsi conçu :

« La Chambre, considérant dans le gouvernement pour prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer : 1. une transmission plus sûre des réclamations des soldats; 2. un fonctionnement plus rapide et plus exact du service de renseignements aux familles; 3. une répartition plus équitable des permissions aux officiers et soldats du front, passe à l'ordre du jour.

A l'unanimité, cet ordre du jour est voté et l'incident est clos.

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'interpellation de M. Deguise sur la distribution des vêtements chauds, du linge et du mode de couchage des soldats. La répartition, au dire de M. Deguise, se fait inégalement suivant les unités. Dans certaines d'entre elles on procède au tirage au sort des vêtements, au lieu de les distribuer à ceux-là seuls qui en ont besoin. Les sabots ont été tolérés dans certains régiments, interdits dans d'autres.

M. Pédoya. — Les magazines regorgent de tout ». Et à l'appui de son affirmation, il donne lecture du nombre considérable de chemises, chaussettes, tricot, etc., dont l'administration dispose.

M. Deguise. — C'est précisément ce que je critique. Nous avons de tout en quantité plus que suffisante, mais nous ne savons pas employer nos ressources avec ordre et méthode. L'organisme d'échecement ne fonctionne pas. Nous devrions, dit-il, pouvoir exercer notre contrôle parlementaire en donnant la facilité de nous rendre dans les campements pour juger de la situation sur ce point.

M. J. L. Dumont demande au ministre de se faire adresser directement par les chefs d'unités, la liste des objets qui manquent à leurs hommes et de les leur envoyer.

Le général Gallieni, répondant aux divers orateurs, fait connaître que des sanctions ont été prises contre certains fonctionnaires coupables de négligence. Le directeur de l'Intersp, notamment, a été révoqué. Le ministre signale que le général en chef a prescrit des enquêtes sur tous les points du front et a donné les instructions les plus précises et les plus sévères pour que tous les soldats soient pourvus de tous les objets de protection dont ils ont besoin. D'autre part, le général Joffre a prescrit, d'accord avec le ministre, la suppression de diverses for-

maillots et de la papeterie. Inutile. (Applaudissements.)

Il faut savoir agir au nom du bon sens, malgré le règlement. (Applaudissements unanimes.) Je suis en train d'opérer cette évolution. » (Nouveaux applaudissements unanimes.)

L'ordre du jour de M. Deguise prenant acte des promesses du gouvernement et exprimant sa confiance en lui, est voté à mains levées sans opposition.

M. Peyroux demande maintenant au ministre de la guerre d'inviter les commandants de corps à appliquer la loi Dabioz dans la zone des armées.

Le général Gallieni dit qu'il demandera aux autorités locales de rechercher des engagés spéciaux à qui seront attribués divers avantages et qui pourraient remplacer des auxiliaires, lesquels, à leur tour, pourraient être substitués aux hommes du service armé. (Très bien ! très bien !)

Un liste de ces emplois spéciaux a été dressée. Elle comprend une quarantaine d'emplois.

Il ajoute que la classe limite des auxiliaires non spécialisés est actuellement, au régime général, la classe 1891.

L'incident est clos.

Séance levée à 7 h. 20. Prochaine jeudi, à 3 heures.

AU SENAT

L'appel de la classe 1917

Paris, 21 décembre.

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Clémenceau.

M. Gervais, rapporteur du projet de loi relatif à l'incorporation de la classe 1917, a soumis à la commission les grandes lignes de son rapport sur ce projet.

La commission, favorable à l'appel de la classe le 5 janvier 1916, a donné mission au rapporteur de demander au Sénat de fixer au mardi 28 décembre la discussion du projet de loi.

Sur notre Front

COMMUNIQUE BELGE

Le Havre, 21 décembre.

Lutte d'artillerie réciproque assez violente sur le front de l'Yser.

Nos batteries bombardent tous les ouvrages allemands au nord de Dixmude et le poste avancé Den Toren. Un blockhaus construit dans la digue même de l'Yser, a été complètement détruit par nos projectiles.

Les cantonnements ennemis d'Essen et de Clercken ont été vigoureusement canonnés.

LE MARECHAL FRENCH A REÇU LA CROIX DE GUERRE

Paris, 21 décembre.

Le maréchal sir John French a été nommé grand quartier général français, où il a été reçu par le général Joffre, qui lui a remis la croix de guerre, distinction justifiée par les éminents services rendus par le maréchal French depuis le début de la guerre et dont la France lui est infiniment reconnaissante.

Le général a refusé de déjeuner. Le commandant en chef des armées françaises lui a dit en quelques mots la haute estime que toute la nation éprouve à son égard et la reconnaissance de la France pour les services rendus par lui à la cause des alliés.

Cette distinction fera l'objet d'un ordre du jour.

Dans les Balkans

L'ACTIVITE DE LA PREPARATION CHEZ LES ALLIES

Salonique, 21 décembre.

Le correspondant d'un journal grec, revenant du front français, raconte que des troupes françaises ont remonté la ligne ferroviaire, occupé deux stations après Karasoul et mis les ponts pour entraver l'avance ennemie. De nombreux renforts français remontent la voie ferrée.

Les Français suivent attentivement les mouvements bulgares grâce à leurs avions. D'importantes forces bulgares sont parties du front français pour l'Albanie afin d'empêcher le ravitaillement des Serbes. Des troupes spéciales anglaises ont commencé de circuler, samedi, sur la ligne des chemins de fer orientaux; le même jour, tris transafricains, un français, deux anglais, sont arrivés et ont débarqué des soldats alliés, des bicyclettes, des bus à fils de fer barbelés, du matériel de télégraphie et des aéroplanes.

LA SITUATION DE L'ARMEE SERBE

Rome, 21 décembre.

M. Jovanovitch, directeur de l'Union militaire serbe, qui est arrivé à Durazzo, déclare que le ravitaillement de l'armée serbe s'opère dans des conditions satisfaisantes. Il a ajouté qu'il ne croyait pas à une marche des Bulgares sur Durazzo, sans qu'on puisse toutefois exclure cette manœuvre des austro-allemands.

D'après M. Jovanovitch, 85 % de l'armée serbe est intacte. Il estime aussi que, si les Allemands disposaient dans les Balkans, d'un demi-million d'hommes, la Grèce et la Roumanie entreraient immédiatement en campagne en faveur de la Quadruple-Entente.

M. Jovanovitch a interrogé des prisonniers allemands en Serbie. Il a noté la conviction que les Allemands envoient sur le front tout ce qui est disponible en hommes, même des jeunes garçons. Il en a vu 10.000 hommes les pertes subies par les Austro-Allemands en Serbie.

LE ROI PIERRE A VALONA

Brindisi, 21 décembre.

Le roi Pierre de Serbie est arrivé à Valona, le 19 décembre.

DEVANT BERANE

Berme, 21 décembre.

On télégraphie de Vienne à la « Gazette de Francfort » :

« Nos troupes avancent, de trois côtés contre les positions principales des Monténégrins à Berane. Elles avancent du Nord-Est et de l'Est.

Berane est solidement fortifiée et possède plusieurs forts, sur les hauteurs de Krucvica-Planina, une série de fortifications solides ont été établies.

« De durs combats attendent nos troupes autour de Berane, cette ville se trouvant sur des hauteurs rocheuses où il est difficile d'installer des canons de défense excellents. »

SUCCEZ MONTENEGRIN

Genève, 21 décembre.

Au nord de Montégovitch, les Monténégrins ont complètement battu un régiment autrichien, le 48, tuant 700 hommes, en laissant 400 et faisant prisonniers deux officiers et une soixantaine de soldats.

Malgré l'arrivée de renforts, les Autrichiens n'ont pas pu déloger les prisonniers, ni reprendre les positions perdues.

LA SITUATION A ATHENES ET EN GRECE

Londres, 21 décembre.

On mande d'Athènes au « Daily Mail », qu'un important conseil de cabinet a été tenu, hier, et exclusivement consacré à l'examen de la situation extérieure.

Le ministre de la guerre, après une conférence avec le général Doumianis, chef d'état-major, et le colonel Pellis, a annoncé que les derniers accords avec le général Serrail venaient d'être conclus à la satisfaction commune des Alliés et des Grecs.

Le ministre a ajouté que le retrait des troupes grecques s'était achevé sans porter atteinte à la défense de la Grèce.

Seule une division reste à Salonique; il n'y a donc pas à redouter d'incident.

LES PRETENTIONS BULGARES Des menaces à la Grèce

Genève, 21 décembre.

L'« Echo de Bulgarie », organe officiel du gouvernement bulgare, publie cette déclaration de M. Malinoff, chef du parti démocratique, au sujet de l'attitude que compte observer la Bulgarie à l'égard de la situation créée par la présence à Salonique des troupes franco-anglaises :

« Nous avons pourchassés les Français et les Anglais jusqu'à la frontière grecque et nous n'hésiterons pas à les suivre plus loin encore si la Grèce se joint directement ou indirectement à eux. Si la Grèce reste absolument neutre, nous laisserons passer sur notre territoire nos alliés allemands et turcs, qui se chargeront de jeter les Franco-Anglais à la mer.

« Il dépend de la Grèce seule que la tragédie serbe ne soit pas suivie d'une autre pièce que la nature des adversaires que nous aurions à combattre transformerait en comédie. L'armée bulgare attendra loyalement pour voir ce que décide la Grèce. En tout cas, nous ne déposerons les armes qu'à la conclusion de la paix générale. »

D'autre part, M. Gussobow écrit dans le « Nur » :

« Les alliés devraient abandonner Salonique de plein gré s'ils veulent respecter la neutralité grecque et protéger Salonique, car si nous et les empires centraux nous nous voyons dans l'obligation de les en chasser, nous aurons ensuite le droit de prendre des mesures pour qu'ils ne puissent pas y revenir. L'Allemagne et ses alliés ont juré de veiller sur le respect des droits de la Grèce. Aussi ne peuvent-ils pas rester indifférents à ce que font nos ennemis qui y sont installés. »

La Bulgarie ne rendra jamais Monastir

D'autre part, l'« Echo de Bulgarie » publie un communiqué sur la prise de Monastir, dont voici la conclusion :

« La ville qui incarne l'histoire nationale bulgare, est aujourd'hui une ville bulgare libre. Jamais, tant qu'il y aura une armée bulgare, elle ne repassera sous aucune domination étrangère. Nos puissants et loyaux alliés nous y aideront de toute la force de leurs armes ; ils nous en ont donné l'assurance. »

GRAVE INCIDENT BULGARO-AMERICAIN

Londres, 21 décembre.

On télégraphie de Salonique au « Times », lundi :

« Seules, des forces bulgares occupent maintenant Monastir. Elles sont commandées par des officiers et comprennent une troupe de cavaliers considérable. Le consul américain de Salonique a été spécialement avisé par le docteur Stewart que le 9 décembre, les autorités bulgares de cette ville avaient demandé à la Croix-Rouge américaine de leur remettre contre un prix élevé la farine qu'elle possédait. Un refus leur ayant été opposé, les Bulgares n'hésitèrent à s'emparer par la force des provisions de farine.

« Le docteur Forbes fit alors hisser le drapeau des Etats-Unis au-dessus de l'entrée de l'hôpital. Le lendemain, une escouade de soldats bulgares, commandée par un officier, somma les Américains de laisser entrer dans l'hôpital et sur un refus, l'officier bulgare s'écria en montrant le drapeau :

— Je connais ce chiffon, bon à effrayer les Mexicains. »

« Il ordonna à ses soldats de déchirer le drapeau et d'envahir l'hôpital. Les soldats obéirent, saisirent M. Forbes qui essaya de résister, tandis que l'officier le frappait à coups de plat de sabre.

« Les soldats réquisitionnèrent ensuite la farine et le placèrent sous scellés. L'officier partit, laissant des sentinelles à toutes les entrées de l'hôpital.

« Le docteur Forbes demanda la permission de partir pour la Grèce, ce qui lui fut refusé.

« L'incident a été porté à la connaissance du Gouvernement américain.

« Comme excuse, les Bulgares objectent qu'en arrivant à Monastir, ils étaient tellement à court de pain, que la ration quotidienne du soldat était réduite à un demi-pain. »

La Guerre Aérienne

LE ZEPPELIN « L-22 »

Genève, 21 décembre.

Une dépêche de Kusen (Schleswig) au « Keldingavis » dit que c'est l'explosion accidentelle d'une bombe qui détruisit récemment le zeppelin L-22 au moment où il prenait son vol. Le hangar a été partiellement détruit.

On sait que les hommes de l'équipage, au nombre de quarante, ont presque tous été tués ou blessés.

Autour de la Guerre

L'EMPRUNT PLUS DE 14 MILLIARDS DE SOUSCRIPTIONS

Paris, 21 décembre.

La centralisation des souscriptions à l'emprunt reçues par les principales banques n'est pas entièrement terminée. Toutefois, d'après les renseignements parvenus au ministère des finances, le capital des notes souscrites dépasserait quatorze milliards.

Le ministre des finances fera connaître, dès que cela sera possible, le résultat définitif de la souscription et la décomposition du produit de l'emprunt en ses divers éléments.

LA SAISIE DE L'ŒUVRE

Paris, 21 décembre.

On sait que, dimanche, le journal l'« Œuvre » fut saisi pour avoir publié prématurément une information militaire sans être toutefois avisé qu'il était frappé d'une loi quelconque. Ce journal prépara son numéro de lundi, mais à onze heures sa voir il était prévenu qu'il était frappé d'une suspension de quatre jours. Il protesta contre cette mesure tardive.

Ce matin, mardi, des agents se sont présentés à l'imprimerie de l'« Œuvre », ont saisi les numéros tirés et ont brisé les formes.

MORT DE Mgr FUZET

Rouen, 21 décembre.

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, malade depuis quelque temps, est mort lundi, après-midi. Il était âgé de 76 ans.

Né à Landun, au diocèse de Nîmes le 9 novembre 1839, Mgr Fuzet avait été secrétaire de l'Institut catholique de Lille, puis curé-doyen. Il fut évêque de la Réunion en 1887, transféré à Beauvais en 1893 et au siège de Rouen le 14 décembre 1899.

Poignée de Nouvelles

Le maréchal French est parti de Paris dans la journée, pour Londres.

On mande de Berlin que le Reichstag a adopté le crédit de 10 milliards, contre lequel a voté la minorité socialiste.

On mande de Budapest que la Chambre hongroise a voté l'extension du service obligatoire jusqu'à 55 ans.

Le pilote Féquart et le mécanicien Feauqué ont fait une terrible chute en Eure et Loir. Feauqué est mort en arrivant à l'hospice de Mortagne.

La Seine, la Marne et l'Yonne sont en pleine crue. L'île de la grande Jatte est en partie recouverte, les établissements sont envahis par l'eau et les habitants ont dû déménager aux étages supérieurs. A Courbevoie, à Levallois, à Clichy, les caves sont envahies par l'eau. Les écoles de l'Yonne et de la Marne sont également très élevées et deviennent inhabitables.

LES BOURSES DANS LES LYCEES

Le « Journal officiel » publie un arrêté fixant les dates d'ouverture des sessions d'examen d'aptitudes des bourses dans les lycées et cours secondaires en 1916, au jeudi 23 mars, pour les jeunes gens ; au jeudi 6 avril, pour les jeunes filles.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de chaque préfecture du 19 février au 15 mars.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Nous sommes informés que les gares du réseau du Midi seront ouvertes à la livraison des marchandises Petite Vitesse le dimanche 28 décembre et le 2 janvier 1916 pendant toute la journée.

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Paris, 21 décembre.

A dater du 25 décembre courant, les voyageurs se rendant de France en Angleterre ou vice-versa devront passer par Dieppe ou par les ports plus à l'ouest. Seront exceptionnellement autorisés à passer :

1° Par Calais ou par Boulogne, les militaires, les porteurs de passeports diplomatiques, les personnes voyageant pour le service ou appelées d'Angleterre auprès d'un parent gravement blessé et munies à cet effet d'une autorisation spéciale.

2° Par Boulogne (à l'exclusion de Calais) les personnes qui avant leur départ d'Angleterre auront obtenu l'autorisation de se rendre dans une localité de la zone des armées située à l'ouest de l'Oise.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE

Nous redevons de la Préfecture communication d'un arrêté en vertu duquel un Comité, composé de MM. Berthou, Catalogne, Paul Rey, Garat, Georges Rey et Guéragnou, est chargé dans le département, de l'étude de toutes les questions d'assistance, d'éducation, d'instruction et de placement des orphelins de la guerre.

Pour l'arrondissement de Pau : Mmes Catalogne, Paisans, Marsoo, Hézard, Ho-Paris, Goudard, Tourné, Madama, Doléris de Yermoloff et MM. Dubreuil, Esquerre, délégué cantonal maire de Bizanos, Blanc Firmin, Blancog, délégué cantonal de Nay, de Lassence, maire de Pau, Dr Ferré, Galliani, proviseur du Lycée, Billonnet, directeur de l'École Normale de Lescar, Mmes Favargnot, directrices des cours complémentaires, à Pau, Dolly, directrice de l'École Normale de Pau, MM. Broch, inspecteur primaire, Bouillere, directeur de l'École Supérieure, à Pau, Charrier, directeur d'École, à Pau, Mme Perguithem, directrice d'École, à Pau, etc.

Pour l'arrondissement de Bayonne : Mmes Fernand Lavergne, à Biarritz, et André Frois, à Bayonne ; MM. Campanère, à Biarritz ; docteur Latorcade ; docteur Lescar ; Lemaire, proviseur du Lycée ; Labrousse, inspecteur primaire ; Mme Gollin, directrice de l'École supérieure de filles ; MM. Lespessières, directeur de l'École supérieure de garçons ; Hum-Sentour, directeur du cours complémentaire, à Biarritz.

LA RECOLTE DES VINS EN FRANCE

Le « Journal officiel » publie le relevé de la récolte des vins en France, stocks et récolte.

Voici les chiffres de 1915 comparés à ceux de 1914 :

Stocks : 6.972.185 hectos contre 5.719.546 en 1914.

Récolte : 18.100.780 contre 50.184.159 en 1914.

Total : 25.072.925 hectos contre 56.883.705 en 1914.

Le déficit, on le voit, dépasse les fleurs tiants de la précédente récolte. Le stock étant estimé à 6.972.185 hectolitres, le total mis à la disposition du consommateur n'atteint que 25.072.925 hectos.

LES PERMISSIONS MILITAIRES

En réponse à diverses questions, le ministre de la guerre a fait connaître les mesures prises au sujet des permissions.

En raison des retards apportés à l'octroi des permissions par suite des circonstances militaires, le premier tour de permission n'est pas terminé dans certains régiments et dans d'autres le deuxième tour est commencé.

Pour remédier à cette situation, des ordres ont été adressés aux armées afin que tous les hommes remplissant les conditions exigées soient renvoyés en permission dans un délai aussi rapproché que possible.

LES GRANDS BLESSÉS ET LA MEDAILLE MILITAIRE

Les militaires réformés n° 1, mutilés ou amputés sont invités à faire connaître à leurs commandants de dépôt, en vue de l'obtention de la médaille militaire, les circonstances dans lesquelles ils ont été blessés.

LE PRIX DES CARTES POSTALES MILITAIRES

Un décret de l'« Officiel » porte la réduction de 25 centimes à 15 centimes du prix de vente de la dizaine de cartes postales militaires employées par le public pour la correspondance avec les militaires et marins en campagne.

LES EFFETS ET COLIÈRES RETOURNES AUX DEPOTS

Le ministre de l'intérieur vient de faire savoir aux maires que, dorénavant, les frais de renvoi des effets et objets provenant de militaires décédés leur seront désormais remboursés.

NOEL DE FRANCE

Ce joli nom est celui d'un cantique de circonstance dit à la plume délicate d'une religieuse, maîtresse des Études au Sacré-Cœur de Pau et à qui quelques années et pour lequel M. le chanoine Pœy a écrit une mélodie charmante, que M. Léandre Czerniewski a harmonisée dans un style finement archaïque.

De cette simple et naïve légende il se dégage comme un parfum d'espoir qu'il fait bon respirer, à l'heure où la France chrétienne fait ce qu'elle peut pour se montrer digne de la croix.

Nos lecteurs trouveront le texte de ce cantique en 3^e page.

Des feuilles contenant les paroles et la musique sont en vente à nos bureaux. (Prix : 0 fr. 60.)

LES BOURSES DANS LES LYCEES

Le « Journal officiel » publie un arrêté fixant les dates d'ouverture des sessions d'examen d'aptitudes des bourses dans les lycées et cours secondaires en 1916, au jeudi 23 mars, pour les jeunes gens ; au jeudi 6 avril, pour les jeunes filles.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de chaque préfecture du 19 février au 15 mars.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Nous sommes informés que les gares du réseau du Midi seront ouvertes à la livraison des marchandises Petite Vitesse le dimanche 28 décembre et le 2 janvier 1916 pendant toute la journée.

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Paris, 21 décembre.

A dater du 25 décembre courant, les voyageurs se rendant de France en Angleterre ou vice-versa devront passer par Dieppe ou par les ports plus à l'ouest. Seront exceptionnellement autorisés à passer :

1° Par Calais ou par Boulogne, les militaires, les porteurs de passeports diplomatiques, les personnes voyageant pour le service ou appelées d'Angleterre auprès d'un parent gravement blessé et munies à cet effet d'une autorisation spéciale.

2° Par Boulogne (à l'exclusion de Calais) les personnes qui avant leur départ d'Angleterre auront obtenu l'autorisation de se rendre dans une localité de la zone des armées située à l'ouest de l'Oise.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE

Nous redevons de la Préfecture communication d'un arrêté en vertu duquel un Comité, composé de MM. Berthou, Catalogne, Paul Rey, Garat, Georges Rey et Guéragnou, est chargé dans le département, de l'étude de toutes les questions d'assistance, d'éducation, d'instruction et de placement des orphelins de la guerre.

Pour l'arrondissement de Pau : Mmes Catalogne, Paisans, Marsoo, Hézard, Ho-Paris, Goudard, Tourné, Madama, Doléris de Yermoloff et MM. Dubreuil, Esquerre, délégué cantonal maire de Bizanos, Blanc Firmin, Blancog, délégué cantonal de Nay, de Lassence, maire de Pau, Dr Ferré, Galliani, proviseur du Lycée, Billonnet, directeur de l'École Normale de Lescar, Mmes Favargnot, directrices des cours complémentaires, à Pau, Dolly, directrice de l'École Normale de Pau, MM. Broch, inspecteur primaire, Bouillere, directeur de l'École Supérieure, à Pau, Charrier, directeur d'École, à Pau, Mme Perguithem, directrice d'École, à Pau, etc.

Pour l'arrondissement de Bayonne : Mmes Fernand Lavergne, à Biarritz, et André Frois, à Bayonne ; MM. Campanère, à Biarritz ; docteur Latorcade ; docteur Lescar ; Lemaire, proviseur du Lycée ; Labrousse, inspecteur primaire ; Mme Gollin, directrice de l'École supérieure de filles ; MM. Lespessières, directeur de l'École supérieure de garçons ; Hum-Sentour, directeur du cours complémentaire, à Biarritz.

LA RECOLTE DES VINS EN FRANCE

Le « Journal officiel » publie le relevé de la récolte des vins en France, stocks et récolte.

Voici les chiffres de 1915 comparés à ceux de 1914 :

Stocks : 6.972.185 hectos contre 5.719.546 en 1914.

Récolte : 18.100.780 contre 50.184.159 en 1914.

Total : 25.072.925 hectos contre 56.883.705 en 1914.

Le déficit, on le voit, dépasse les fleurs tiants de la précédente récolte. Le stock étant estimé à 6.972.185 hectolitres, le total mis à la disposition du consommateur n'atteint que 25.072.925 hectos.

LES PERMISSIONS MILITAIRES

En réponse à diverses questions, le ministre de la guerre a fait connaître les mesures prises au sujet des permissions.

En raison des retards apportés à l'octroi des permissions par suite des circonstances militaires, le premier tour de permission n'est pas terminé dans certains régiments et dans d'autres le deuxième tour est commencé.

Pour remédier à cette situation, des ordres ont été adressés aux armées afin que tous les hommes remplissant les conditions exigées soient renvoyés en permission dans un délai aussi rapproché que possible.

LES GRANDS BLESSÉS ET LA MEDAILLE MILITAIRE

Les militaires réformés n° 1, mutilés ou amputés sont invités à faire connaître à leurs commandants de dépôt, en vue de l'obtention de la médaille militaire, les circonstances dans lesquelles ils ont été blessés.

LE PRIX DES CARTES POSTALES MILITAIRES

Un décret de l'« Officiel » porte la réduction de 25 centimes à 15 centimes du prix de vente de la dizaine de cartes postales militaires employées par le public pour la correspondance avec les militaires et marins en campagne.

Pour l'arrondissement d'Oléron : MM. Métais, maire à Monan ; Félix Boudon, à Oléron ; Barot, à Oléron ; Dalemme, principal du Collège ; Mme Chabrier, directrice de l'école supérieure ; M. Super-vielle, directeur d'école.

Pour l'arrondissement de Marliou : MM. Cherberou Julien ; Larroque, maire à Saint-Jean-Pied-de-Port ; Cybessat, maire à Tardets ; Goytino, directeur d'école ; Mme Espinoza, directrice d'école.

Pour l'arrondissement d'Orthez : MM. Malibellan, Pouyanne Julien, Forrens Paul, docteur Bon, Cazeille, directeur de l'École supérieure, Maigret, directeur d'école ; Mme Labas, directrice d'école.

Nos lecteurs feront d'eux-mêmes les réflexions que suggère la composition trop exclusivement intellectuelle du Comité général et des Comités d'arrondissement.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignan, opticien, 14, rue Alexander-Taylor, marquait :

Pau, le 22 décembre 1915

9 heures.....	Pluie.....	+ 7°5
Midi.....	Couvert.....	+ 8°0
3 heures.....	Pluie.....	+ 8°5
Maximum.....	+ 10°0
Minimum.....	+ 6°0

Le baromètre qui était hier à 751 mm., est aujourd'hui à 748 mm., avec tendance à la baisse.

A L'ORDRE DU JOUR

Notre vaillant concitoyen Louis Patou, sous-chef de musique de l'armée, dont les amateurs peints n'ont pas oublié la virtuosité et le talent, vient d'être cité à l'ordre de son régiment dans les termes suivants :

« Aux combats de Ch....., durant les journées des 15-16 et 17 novembre 1915, le sous-chef de musique Patou fit montre de courage et d'énergie, particulièrement le 17 en conservant à la tête de son escouade un poste des plus périlleux, malgré un bombardement intense. La compagnie étant relevée, le sous-chef de musique Patou est resté volontairement pour assurer la relève des blessés. »

Nos sincères félicitations.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la séance du 21 décembre

La Halle des Ecoles

Le Conseil municipal a autorisé M. le maire à demander au conseil de préfecture de désigner un homme à part, pour dresser un état des lieux existant le 1^{er} d'août de l'achèvement des travaux pour chaque entrepreneur et constatant si les travaux ont été conformes aux devis descriptifs et aux dessins du projet.

La gare des tramways Pau-Centre

Sur la demande faite par la Compagnie P.-O.-M., le Conseil municipal lui concède un emplacement dans l'angle nord-est de la Halle des Ecoles pour y transférer la gare actuelle qui doit disparaître par suite de l'établissement des voies supplémentaires nécessaires pour l'ouverture de la ligne de Pau aux aéroplanes militaires. Cette concession est faite à titre précaire et aux conditions habituelles ; la réversion à payer à la ville par la Compagnie P.-O.-M. sera de 300 francs par an.

Le tarif des voitures de place

Nous publierons demain le nouveau tarif des voitures de place adopté par le Conseil municipal sur rapport de M. Brugnot.

Le bois de chauffage

Un de nos confrères a annoncé que la réalisation du projet de cession à la ville de plusieurs coupes de bois à la forêt Bastard était aujourd'hui chose faite. Cette question n'est pas encore venue en séance publique.

MAIRIE DE PAU

Avls aux Etrangers

Le Maire de Pau a l'honneur de rappeler aux étrangers qui viennent établir leur résidence à Pau pour raisons d'agrément ou de santé qu'ils doivent, dans le délai de quinze jours à dater de leur arrivée, faire à la Mairie la déclaration exigée par le décret du 2 octobre 1886 et produire, à cet effet, toutes pièces justificatives.

Les étrangers se fixant à Pau pour y exercer une profession, un commerce ou une industrie doivent aussi faire une déclaration de résidence dans les huit jours

DERNIERE HEURE

COMMUNIQUE ANGLAIS

(Communiqué du 21 décembre)

Londres, 22 décembre

La nuit dernière, des actions à coups de bombes ont eu lieu près des carrières au nord de Loos. Près d'Armentières, une vive fusillade a été échangée en vue de la possession des entonnoirs de mines. L'ennemi ayant bombardé violemment nos positions du nord de Loos et de son secteur d'Ypres, nous avons répondu efficacement. Aujourd'hui, l'artillerie ennemie s'est montrée active aux mêmes endroits ; nos tir de riposte ont été réussis. En face d'Armentières, les Allemands ont tenté plusieurs efforts violents, accompagnés d'attaques par barrages d'artillerie pour occuper des entonnoirs. Des attaques ont été repoussées avec le concours de l'artillerie. L'ennemi, marchant à découvert, a subi de lourdes pertes.

de leur arrivée en justifiant de leur identité. Les autorités exerçant à la frontière, outre la production de la déclaration de séjour, celle de la déclaration de résidence, le Maire engage vivement les intéressés, qui ne sont pas en règle avec la loi, à venir faire cette déclaration à l'Hôtel de Ville (1er étage), dans la plus brève délai. Pau, le 24 décembre 1915. Le Maire : A. de LASSENCE.

BAINS-DOUCHES POUR LE 143

Nous avons publié, dimanche dernier, l'appel fait au public par un Comité local pour procurer des appareils de bains-douches aux soldats du 143^e qui en sont dépourvus. Dès, au mois de juillet, nous avons reçu plusieurs souscriptions au nom de l'œuvre des bains-douches établie à Paris et présidée par M. Emile Loubet. Ces souscriptions ont été transmises en leur temps au Comité central. Depuis dimanche dernier, nous avons reçu quelques autres souscriptions. Celles-ci seront remises au Comité de Pau. Nous les publierons samedi prochain.

ARRIVEE DE REFUGIES RETARDES

Le convoi de réfugiés annoncé pour le 22 courant, n'arrivera à Pau que le vendredi 24 décembre, à 12 heures 39.

PROTECTION MUTUELLE DES CHEMINS DE FER

Les sociétaires sont avisés que la réunion générale annuelle aura lieu le vendredi 24 décembre, dans une des salles de la Halle, à Pau, à 20 h. 45 précises. Présence indispensable. Toute absence non motivée sera amendable.

TRIBUNE PUBLIQUE

Une décision des bouchers de Paris

Monsieur le Rédacteur, Je lis dans un journal de Paris une communication du Syndicat des bouchers en gros parisiens dont nos bouchers béarnais pourraient bien faire leur profit. Il y est dit que « dans un but d'envoyer la hausse progressive sur la viande de veau qui ne profite qu'aux producteurs et aussi de compenser aux bouchers de population dont sont victimes à tort les bouchers en gros... » ils décident de ne jamais plus acheter de veaux au-dessus de tant le kilo. C'est là une décision fort sage, ce me semble, et qui aura un double résultat : 1° elle arrêtera la hausse ; 2° elle incitera le producteur à faire de 2^e et 3^e bétail, condition requise pour en obtenir le prix maximum. N'étant pas dans le commerce, je ne puis dire si semblable mesure est d'une application aisée dans notre pays ; toutefois, je crois que le Syndicat de Pau est assez bien organisé pour l'essayer. Daignez agréer, etc. M. P.

ALOCATIONS MILITAIRES

Les allocations seront payées au bureau de la Perception de Pau, 12, rue d'Orléans, dans l'ordre ci-après : Jeudi 23 décembre, du n° 801 au n° 800 et du n° 1501 au n° 1.800. Vendredi 24 décembre, du n° 801 au n° 900 et du n° 1.801 au n° 2.100.

POUR LA JOURNEE DU POILU

Ravissant et réussie, la matinée de mardi offerte par quelques dames de la ville. La coquette salle du Cinéma Palace était archicomble. Avec les 600 poilus des formations sanitaires de Pau qui étaient venus passer une agréable après-midi, 600 personnes environ avaient répondu à l'aimable invitation. Toutes nos félicitations aux organisateurs et artistes amateurs. Nos remerciements aux spectateurs qui, par leur obole, ont bien voulu collaborer à la fructueuse quête qui a produit la somme de 530 fr. qui a, aussitôt, été remise au Comité de la Journée du Poilu.

INSTITUT MUSICAL LUIS ALONSO

Le dernier concert avait réuni un public nombreux et choisi qui, par ses applaudissements, a manifesté aux artistes qui y ont pris part, toute la satisfaction éprouvée à les entendre. La gamme des éloges a été épuisée à l'adresse de Mmes Larivière, Peyret-Poquet, Taillanot, Neau, Destrad, Pérez, Labadie et Mirasouls ; Mme J. Desouzis et Mme Doly-Desouzis, dont le succès est toujours vif. Du côté « fort », MM. de Saint-André, Roudière, Torroni, Minde, Coriat, Serdinas, ont recueilli une large part des bravos de l'assistance. N'oublions pas M. Coustaut, dont l'alerte causerie a été des plus goûtées. Tous nos compliments au Maître de céans pour cette belle audition.

AU PAVILLON DES ARTS

Les Concerts symphoniques L'autorité militaire ayant évacué le Pavillon des Arts, les concerts de l'Association des Musiciens paillais reprendront désormais dans cette salle. Vendredi, 6^e séance de musique ancienne et moderne. Nous en publierons le programme demain.

CINEMA PALACE

Programme merveilleux avec « Abnégation et Fortitude », grande scène dramatique, interprétée par Mme Massari ; la 2^e série des « Mystères de New-York » ; le « Pathé-Journal » et les Actualités sur la guerre. Chauffage central. Note. Toute personne se présentant au contrôle du Cinéma Palace avec de l'or et deux entrées gratuites (dimanches et fêtes exceptés). La somme qui est intégralement remboursée et le dépôt de l'or effectué en son nom à la Banque de France. (Communiqué).

MAIRIE DE PAU

Recensement des Chevaux, Juments, Mules, Mules des Voitures attelées et des Voitures automobiles. Le Maire de la Ville de Pau informe les Propriétaires qu'ils sont obligés de se présenter à la Mairie (Bureau Militaire), avant le 1^{er} janvier 1916, pour faire la déclaration. 1^o De tous les chevaux, juments, mules et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion. 2^o De toutes les voitures attelées ou destinées à être attelées de chevaux ou mules, autres que celles qui sont exclusivement affectées au transport d'une personne. 3^o De toutes les voitures automobiles y compris les motocyclettes.

Les propriétaires qui ne feront pas les déclarations ci-dessus seront passibles d'une amende de 25 à 1.000 fr., ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2.000 fr. Pau, le 1^{er} décembre 1915. Le Maire : A. de LASSENCE.

Le Coupe-Papier : BAYONNETTE

est exposé chez LENNUYEUX, rue Serviez, 15

STAT-CIVIL

Hélène Touzé, épouse Garal, repasseuse, née à Escouss (Bure), 27 ans. André Deslignières, brigadier au train des équipages, né à Paris, 42 ans.

NADAU I NADAU I

Les Revues de Noël béarnaises et gasconnes ont lieu, dans nos bureaux, à la disposition des souscripteurs qui peuvent se présenter à nos bureaux. Il sera répondu par la poste à ceux qui en feront la demande et y joignant le prix de la souscription, soit 5 fr.

Arrondissement d'Oron

Repression des fraudes. — M. l'Inspecteur départemental assisté de M. le Commissaire de police, a procédé ce matin à la vérification du lait. Divers échantillons ont été prélevés et envoyés au Laboratoire aux fins d'analyse. Ravitaillement de l'armée. — La Commission va reprendre ses achats de bétail (boeufs et vaches) et les propriétaires qui se sont déjà fait inscrire seront appelés dans l'ordre d'inscription. Les autres sont priés de déclarer les animaux bons pour la consommation qu'ils désirent présenter. Ils seront appelés incessamment dans leur ordre d'inscription.

Etat-civil du 15 au 22. — Naissances. — Henriette-Pérez Coates, fille de José et de Etienne Sanchez, — Siméon Sanchez, fils de Julien, et de Maria Lucas. — Louise Baraneta, fille de Hermangilde et de Pilar Garrote. Publications de mariage. — Louis-Eugène Dulacque, principal du Collège d'Oron, et Marie-Jeanne Sarthou, sans profession, à Pau. — Jules-Jean Fonda, mécanicien, et Eugénie Cabanne, ménagère à Oron. Décès. — Francisco Roig, 80 ans, né en Espagne.

UN BON CONSEIL

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieillies bronchiales, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Arrondissement d'Orthez

Taxe de la viande. — Bœuf : Filet 5 fr. le kilo; faux-filet, cotlette, aloyau avec filet noir et pièce de dessous, 4 fr. le kilo. Le tout sans os. 1^{re} catégorie : Entre côte et épaule avec 1/4 d'os, 2 fr. 80 le kilo. 2^e catégorie : Côte découverte et jarret 1/4 d'os, 2 fr. 40 le kilo. 3^e catégorie : Poitrine et Flanché 1/4 d'os 2 fr. 20 le kilo. Veaux. — 1^{re} catégorie : Nois, sous-nois cotlette, filet premier, 3 fr. le kilo. 2^e catégorie 1/4 os : Epaule, côte découverte, 2 fr. 60 le kilo. 3^e catégorie 1/4 os : Collier et poitrine, 2 fr. 40 le kilo. Mouton. — 1^{re} catégorie : Gigot, côte première et longe, 3 fr. le kilo. 2^e catégorie : Epaule et côte de dessous, 2 fr. 40 le kilo. 3^e catégorie : Collier et poitrine, 2 fr. le kilo.

UNE BONNE OCCASION

Nos lecteurs connaissent la supériorité des Eaux-de-Vie d'Armagnac dont la réputation est universelle. Ils apprendront avec plaisir que M. le comte de Goyon, Marquis de Bérault, par Condom (Gers), leur livrera des Eaux-de-Vie garanties naturelles par certificat d'origine aux prix réduits suivants : une caisse six bouteilles Armagnac 1803, extra, 28 fr.; une bonne bouteille litre 1000 : 38 fr.; Armagnac 1914 : 8 fr. 75 le litre, en bonbonnes de huit litres et au-dessus. Tous ces prix comprennent la franchise de port, de logement et de droits de Régie.

Arrondissement de Bayonne

Le sacre de Mgr Lèques, évêque nommé d'Oron, aura lieu à la cathédrale de Bayonne le 24 février prochain. Le prélat consécrateur sera S. Em. le cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, assisté de NN. SS. les évêques de Bayonne et de Troyes. Plusieurs autres évêques prendront part à cette cérémonie qui attirera certainement un grand concours de fidèles. On n'a pas le souvenir d'un évêque originaire du diocèse qui ait été sacré dans notre vieille cathédrale. Sa rareté même doublera donc l'intérêt de cette fête religieuse que l'Eglise entoure toujours de ses pompes les plus solennelles. Nécrologie. — On annonce la mort de M. Larreguy, conseiller municipal et pharmacien à Bayonne. Il était âgé de 72 ans. Nos vœux et nos vœux. — Voir plus haut. LARGÈVEAU. Obsèques. — Vendredi dernier, les obsèques de M. Etchegoinberry, instituteur en retraite, âgé de 71 ans, ont eu lieu à Larreguy en présence d'une foule nombreuse et sympathique comprenant la plupart des instituteurs et institutrices de la région. En déposant, au nom de tous les collègues du canton, une couronne sur la tombe, M. Latourelle a prononcé les paroles suivantes : « Je suis chargé, — triste honneur, — d'adresser au nom de la famille universitaire, le suprême adieu au collègue que nous accompagnons à sa dernière demeure. » Pauvre M. Etchegoinberry ! Après avoir doublé le cap des tempêtes, il avait pris une retraite bien gagnée et s'était retiré à Larreguy où il avait pendant plusieurs années exercé les fonctions d'instituteur et où il ne comptait que des amis. Nous espérons le garder longtemps encore au milieu de nous : la mort implacable en a dérobé autrement. Il l'a vu venir avec la sérénité de l'homme de bien, de l'homme de foi, du chrétien convaincu que tout ne finit pas avec la vie, qu'il y a un au-delà où les bons sont récompensés. Et bon, le cher collègue, il était dans toute l'acceptation du mot. On peut affirmer qu'il n'a jamais connu le péché. Qui n'a présenté à son esprit cette bonhomie franche et souriante qui était le trait distinctif de son caractère ? C'était une joie pour lui d'obliger tous ceux qui s'adressaient à lui, qui faisaient appel à ses lumières, à ses conseils, à son expérience des hommes et des choses. Ses anciens élèves — hélas ! peu nombreux car la plupart, comme ses deux fils ont été appelés sous les armes, — recherchaient sa société et l'aimaient à l'égal d'un père ! Il n'est plus ! Il va dormir son dernier sommeil dans ce modeste cimetière ! Reposez en paix, cher collègue ; nous garderons tous pieusement votre souvenir ! »

homme nécessaire et nous descendons dans une nuit noire par un sentier glissant, pas d'accidents. Mais le retour est plus dur. Les hommes glissent, tombent sur leurs genoux, et bien que ce soit le dîner de demain qu'ils portent sur leur dos, ils seraient épuisés de tout balancer, si on ne les encourageait un peu. Enfin, à 10 heures, tout est rentré et le veau me couche. Bien que je fusse mouillé « comme soupe », j'étais tellement fatigué que le sommeil est venu. 17 octobre. — Ce matin à 6 heures, ordre de départ. Nous avançons en première ligne. Comme disent les hommes : « C'est bien notre veine ! Nous venons de nous gêner deux jours, et maintenant nous sommes les premiers à marcher au pas ! » Le chemin faisant nous passons devant un bataillon qui nous prétend être aux avant-postes. Après 4 heures de marche nous arrivons dans un petit village (Cestovo) qu'une autre compagnie occupe. Pour nous nous allons mettre en état de défense un petit mamelon en arrière des maisons. On travaille toute la journée. Les débrouillards se sont glissés chez les paysans et leur achètent des poules et des poulets. Cela nous change un peu de la maigre chèvre de la journée. La soirée se passe à monter notre gîte et à la préparation du souper. Nous avons une superbe poule qui fera un bouillon supérieur. Je surveille sa cuisson avec un intérêt compréhensible ; quand le dîner est au point, nous nous mettons à table, et je venais de savourer le bouillon lorsque un ordre me vint d'aller assurer la liaison avec le commandant. Je mets sac au dos, et je descends le colline en manœuvrant une culasse de poule (grand mépris !). A vrai dire, je n'ai pas de chance. J'arrive au poste de commandement et on me dit de rester là, en cas qu'on ait besoin de moi. Je rentre dans la mosquée qui est voisine et déroulant une espèce de couverture, je m'y endors jusqu'au matin du sommeil du juste. Le 18 octobre, la compagnie descend au village et nous établissons notre « camp » dans une sorte de chenil rempli de foin. On n'y sera pas trop mal malgré quelques guêpières. Le soir on continue les travaux de défense. 20 octobre. — Les poules du pays passent de bien mauvais quarts d'heure. Il y en a trois ou quatre dans les marmites de chaque escouade. On oublie un peu les fatigues des jours précédents et les hommes sont tout heureux de ce genre de guerre. Dans la soirée, un ordre de l'officier serbe commandant le secteur fait évacuer le village. La population a 2 heures pour faire ses paquets. Ils ont beau protester, l'ordre est formel. Ils font leur baluchon. Ils en ont l'habitude, paraît-il. Dans les Balkans c'est toujours chez eux que l'on se dispute. Ils emportent tout ce qu'ils peuvent, mais forcément on ne peut tout amener et dès qu'ils sont partis, la razzia commence. Les poules, les moutons, tout est mis de côté pour l'ordinaire. On dirait que la fusillade se rapproche. 20 octobre. — La fusillade se fait entendre sur les crêtes prochaines. Vers heures, nous entendons le canon et bientôt nous voyons des obus éclater sur le versant serbe. D'autres vont tomber sur Valandovo. Cela nous réveille un peu et nous sentons que le moment d'entrer en action ne saurait guère tarder. (A suivre).

1^{re} Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS
Emprunt de 1910

Le numéro 481.193 gagne 200.000 francs.
Le numéro 550.828 gagne 10.000 francs.
Les 58 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

9.470	16.897	21.778	84.484	84.800
89.868	69.097	82.190	93.718	114.819
129.120	139.456	155.804	169.089	181.418
198.650	201.849	203.814	239.541	240.682
242.551	249.228	249.419	259.861	282.154
282.297	294.141	299.140	301.623	308.147
308.478	313.159	314.955	317.419	324.221
334.018	339.745	341.170	341.469	345.234
343.720	349.558	359.787	367.498	383.203
395.316	419.725	424.740	429.542	503.028
508.048	515.788	525.449	527.982	540.689
548.348	551.088	593.124		

Nos Marchés

ORTHEZ
Marché du 21 décembre.
Froment, les 80 kil., 26 fr.; mais, 22 fr.; haricots ronds, 61 fr.; haricots plats, 60 fr.; orge, 18 fr.; pommes de terre, 12 fr.; avoine, 16 fr.; châtaignes, 23 fr.; le tout l'hectolitre.
Paille, les 50 kil., 8 fr. 50; foin, 8 fr. 50; la douzaine, 2 fr. 40; poulets, la paire, 5 à 6 fr.; poules, 5 fr. 50; dinde, 11 à 14 fr.; canards, 5 à 6 fr.; volailles grasses, le kilo, 2 fr. 80; foies gras, le kilo, 7 à 10 fr.
Veaux, le kilo, 1,25 à 1 fr. 80; porcs, le kilo, 1,75 à 1 fr. 80.
Bois : Fagots, 0 fr. 75. Rondin de chêne, le mètre, 14 francs.

Premiers coups de fusil en Serbie

15 octobre. — Le jour point et nous nous trouvons en pleine montagne. Il paraît que nous nous soyons arrivés. On donne l'ordre de se mettre en file indienne et de se dissimuler le plus possible. Alors la parole d'un officier serbe entendue le veille à la gare, me revient à la tête. « Quand les Bulgares vront demain matin les soldats français ils rétrochiront un peu ! » Peut-être donc que nous allons nous battre aujourd'hui. Au loin apparaît un petit pic beaucoup plus haut que les autres et il paraît que c'est là que nous devons grimper. Nous faisons une grande pose pour permettre aux intrépides de rejoindre et nous entamons la dernière étape. Je souffre horriblement des épaules; les courroies des musettes sont incrustées dans ma peau. A part cela j'ai cessé de tomber toute la nuit, semble vouloir faire place au soleil. Nous grimpons, nous grimpons toujours, et vers midi nous arrivons au fameux sommet. Remis mais contents. Nous y trouvons un petit poste serbe qui nous offre un thé oxygéné et qui nous facilite les conditions de notre installation. On monte les gîte comme en un album. Les foyers. Nous venons de faire le Klait-Dojant. Pour la première fois nous approchons de près les soldats serbes. La première impression a été bonne. Ce sont en majorité des hommes bien bâtis, hâlés de soleil, la figure énergique et franche. On sent qu'avec eux on peut arriver rapidement à faire de bons soldats ; d'après leurs renseignements l'arrivée à l'orienter ; nous sommes non loin de la frontière grecque et serbe. Nous dominons la vallée de la Strouma. Derrière nous la voie de Salonique à Nish, indique clairement ce que c'est que l'effort défensif. La pluie se remet à tomber. Nous faisons un maigre repas avec du « singe » et des biscuits. Heureusement que nous avons du café ; on le prend assez souvent et l'on peut dire que c'est cela surtout qui nous soutient. Il faisait, en effet, un froid de loup, or nous venions du pays du soleil et nous n'étions pas du tout prêts à un changement de température si radical. Néanmoins on ne se lamenta pas sur les épreuves ; on chercha à s'en tirer avec le moins de souffrances possibles. Nous demandons aux Serbes où se trouvent les Bulgares, les nous montrent les montagnes d'un face. Et de fait bientôt après la fusillade se fait entendre mais pas trop nourrie. Nous organisons la position et ordonnons des tranchées. Si les Bulgares veulent nous déloger d'ici ils auront du travail. On se couche de bonne heure pour essayer de se réchauffer. Mais la nuit est terrible. La pluie tombe continuellement. Un vent froid et violent passe à travers les toiles de nos gîtes et glace nos effets mouillés. On voit le jour paraître comme une décevance. 16 octobre. — Notre position est tout de même singulière ; nous sommes isolés de toute réserve. Nous sommes venus ici par des chemins impossibles, et on ne connaît pas de route pour le ravitaillement. Aujourd'hui il va falloir encore manger du « singe ». Heureux celui qui en aurait ; car hier on a presque tout consommé. Après la nuit plutôt fraîche, la journée n'est pas fameuse. Le commandant achète un bouc à des paysans serbes, mais on ne pourra le livrer que ce soir ; et toujours pas de pain. On continue les travaux de tranchée et on fait un plan de cantonnement, que l'on commence à mettre à exécution. Vers le soir, on vient nous avertir que le train de ravitaillement est arrivé avec le 1^{er} bataillon, et il faut descendre chercher nos vivres. C'est 8 heures, il pleut, le froid est rigoureux. Je rassemble difficilement les

Point d'interrogation. Le sage dans la vie, consiste à savoir réfléchir opportunément et à se demander, avant de prendre une résolution, quelles sont les raisons qui justifient cette résolution. Ainsi, il est bien certain que M. Edouard Guinier, voyant sa fille malade, et ayant l'intention de lui faire prendre les Pilules Pink, a fait preuve de sagesse en se demandant d'abord : « Les Pilules Pink peuvent-elles guérir ma fille ? », puis : « Pourquoi ne la guériraient-elles pas ? » M. Garnier raisonnerait très juste. Il avait lu, depuis des années, et cela presque tous les jours, des certificats de guérison délivrés aux Pilules Pink, certificats ne laissant pas le moindre doute au point de vue d'authenticité, puisqu'ils sont toujours accompagnés des précieuses indications nécessaires pour se renseigner : nom, prénom, adresse et même photographie de la personne guérie. Pourquoi, dirons-nous à notre tour, les Pilules Pink après avoir guéri tant de monde se seraient-elles montrées inefficaces juste pour Mlle Garnier ? M. Garnier a pensé, comme nous-mêmes, que la logique voulait que les Pilules Pink soient sans préférence, et qu'elles devaient guérir indifféremment tous ceux qui s'adressent à elles. Mlle Garnier a pris les Pilules Pink et a été parfaitement guérie, comme tout le faisait prévoir.

Je suis très heureux, écrit M. Garnier, habitant à Gâtières (Alpes-Maritimes), de vous faire connaître que ma fille Yvonne a été complètement guérie grâce au traitement des Pilules Pink. Depuis longtemps elle était anémique et déprimée malgré les soins, une nourriture choquée et des fortifiants. Ma fille était d'une pâleur excessive, elle était faible, ne mangeait presque plus et ses nuits étaient agitées. Voyant le mal empirer, j'ai eu l'idée de lui faire prendre les Pilules Pink à la suite de guérisons dont j'avais été témoin. Ma fille a pris les Pilules Pink et a été très bien guérie. Elle a de nouveau bonne mine, le teint coloré, et elle a repris sans se sentir de fatigue. Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, la faiblesse générale et l'épuisement nerveux. Elles régularisent et stimulent toutes les fonctions. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabilin, 28, rue Bellu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Si vous souffrez de l'estomac et vous avez des palpitations, des renvois, des somnolences, des migraines, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao et en quelques jours ces maux auront disparu. Le Phoscao est le plus exquis des déjeuners et le plus puissant des reconstituants ; c'est l'aliment idéal des amis, des convalescents, et des vieillards. A côté dans les hôpitaux militaires ENVOI GRATUIT d'une boîte d'essai

Noël de France

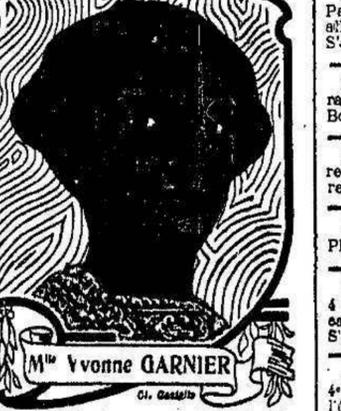
Pour endormir Dieu nouveau-né Sur sa pauvre couchette, Un angelet s'est incliné Préparant sa musette. Enfant divin, dit l'angelet, Puis-je savoir l'air qu'il vous plaît Qu'il de préférence ? Et dans un sourire charmant L'enfant lui répond doucement : C'est un Noël de France ! L'angelet de ce choix divin N'a pas saisi la cause, Mais l'amour, il le pense bien, Est là pour quelque chose. Alors, suppliant et discret, Il lui demande le secret De cette préférence. Angelet n'a-t-il pas surpris, Dit l'enfant, que j'ai deux pays : Le ciel et le pays de France. Oui, votre il fut ce beau pays, Seigneur, il devait l'être, La France était un Paradis Quand vous étiez son maître ! L'ange se tut, Jésus sourit, Et tout ensemble sourdit, Et lui dit d'espérance ? Oui, car sa mère a dit tout bas : Mon doux Jésus, ne pleurez pas ; Je vous garde la France. Et l'angelet, près du berceau, Chante Noël de France, Et Jésus le trouva si bon Qu'il lui dit : recommence. Ses yeux se fermèrent pourtant, Et l'angelet, plus doux chantant, Redisa sa romance. Bercé par ce chant qu'il aimait, L'enfant-dieu qui s'endormait Dans les bras de la France. Et lorsque les Rois d'Orient S'en vinrent, dès l'aurore, L'enfant leur dit en souriant : J'attends qu'un ange encore ! On le vit tressaillir soudain, Il s'écoula un chant lointain, Un beau chant de vaillances, L'angelet dit : qui vient là-bas ? L'enfant alors ouvrit les bras Et répondit : « La France. »

Chronique Agricole

LA REMONTE On a fait quelque bruit en ces derniers temps — nous l'avons signalé la semaine dernière — autour du changement de résidence du colonel, commandant la circonscription de remonte, dite de Tarbes. Un grand nombre d'éleveurs de notre Sud-Ouest ont été et croient encore que le dépôt était enlevé à Tarbes. Non, répétions-le, le dépôt de remonte et sa commission d'achat restent toujours à Tarbes, pour visiter les départements des Hautes et Basses-Pyrénées, le Gers, l'Arriège et dans la Haute-Garonne, l'arrondissement de Saint-Gaudens. Il n'y a que le colonel et son secrétaire, qui seuls ont changé de résidence, et sont depuis le mois de novembre 1915 à Bordeaux, au dépôt de Mérimac. Pour les éleveurs béarnais, basques et landais, ce déplacement ne fait ni chaud ni froid, si la consommation en chevaux de guerre reste toujours la même. Depuis l'organisation des remonte mili-

Point d'interrogation.

Le sage dans la vie, consiste à savoir réfléchir opportunément et à se demander, avant de prendre une résolution, quelles sont les raisons qui justifient cette résolution. Ainsi, il est bien certain que M. Edouard Guinier, voyant sa fille malade, et ayant l'intention de lui faire prendre les Pilules Pink, a fait preuve de sagesse en se demandant d'abord : « Les Pilules Pink peuvent-elles guérir ma fille ? », puis : « Pourquoi ne la guériraient-elles pas ? » M. Garnier raisonnerait très juste. Il avait lu, depuis des années, et cela presque tous les jours, des certificats de guérison délivrés aux Pilules Pink, certificats ne laissant pas le moindre doute au point de vue d'authenticité, puisqu'ils sont toujours accompagnés des précieuses indications nécessaires pour se renseigner : nom, prénom, adresse et même photographie de la personne guérie. Pourquoi, dirons-nous à notre tour, les Pilules Pink après avoir guéri tant de monde se seraient-elles montrées inefficaces juste pour Mlle Garnier ? M. Garnier a pensé, comme nous-mêmes, que la logique voulait que les Pilules Pink soient sans préférence, et qu'elles devaient guérir indifféremment tous ceux qui s'adressent à elles. Mlle Garnier a pris les Pilules Pink et a été parfaitement guérie, comme tout le faisait prévoir.



Je suis très heureux, écrit M. Garnier, habitant à Gâtières (Alpes-Maritimes), de vous faire connaître que ma fille Yvonne a été complètement guérie grâce au traitement des Pilules Pink. Depuis longtemps elle était anémique et déprimée malgré les soins, une nourriture choquée et des fortifiants. Ma fille était d'une pâleur excessive, elle était faible, ne mangeait presque plus et ses nuits étaient agitées. Voyant le mal empirer, j'ai eu l'idée de lui faire prendre les Pilules Pink à la suite de guérisons dont j'avais été témoin. Ma fille a pris les Pilules Pink et a été très bien guérie. Elle a de nouveau bonne mine, le teint coloré, et elle a repris sans se sentir de fatigue. Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, la faiblesse générale et l'épuisement nerveux. Elles régularisent et stimulent toutes les fonctions. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabilin, 28, rue Bellu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

PHOSCAO

Si vous souffrez de l'estomac et vous avez des palpitations, des renvois, des somnolences, des migraines, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao et en quelques jours ces maux auront disparu. Le Phoscao est le plus exquis des déjeuners et le plus puissant des reconstituants ; c'est l'aliment idéal des amis, des convalescents, et des vieillards. A côté dans les hôpitaux militaires ENVOI GRATUIT d'une boîte d'essai

PHOSCAO

(Spécialité française) 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

A l'occasion de la Noël et du Nouvel An

Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des PETITES PALOIS et des PAU-CAKES gâteaux fins se conservant trois mois d'un mois, spécialité de la Pâtisserie P. Loureau, Pau, 32, rue Serviez. La maison se charge des envois, même en Allemagne. Fabrication journalière de Bonbons au chocolat MARGUIS.

SERVICE FUNÈBRE

Les familles Clouchet, Devaux, Duos, Glron, Henriot, Dumas-d'Auture et Dalpey prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister au service funéraire qui sera célébré à l'église St-Jacques, le jeudi 23 décembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Georges CLOUCHET Sergent au d'infanterie mort sur le champ de bataille, en Serbie le 11 novembre 1915. (9911)

PLUS D'ASTHME TOUX OPPRESSIONS COARCTATION DE LA TRACHÉE BRONCHITE CHRONIQUE

ADJUDICATION

des fumiers provenant des chevaux du 18^e Rég. d'infanterie Le Lundi 27 Décembre 1915, à 10 heures, il sera procédé à l'adjudication de fumiers provenant des chevaux du 18^e Rég. d'infanterie pendant l'année 1916. Les soumissionnaires pourront prendre connaissance du cahier des charges au Bureau du Major du 18^e, rue des Anglais. Ils devront adresser leur demande au Major le 24 décembre au plus tard. Pau, le 19 décembre 1915. Le Major du 18^e Rég. d'infanterie, Lacoste. (9906)

ON DESIRE acheter d'occasion

à période bon état, 2 ou 4 chevaux. Adresse bureau du journal. (9928)

POUR TENIR
LES POILUS
BRIGNOTTENT
LES GRIGNOTTES
YO-YO

LEÇONS DE DROIT par docteur en droit Préparation aux examens S'adresser journal au Villa Kermate, Avenue de Tarbes (9919)

PRETRE professeur, diplômé, Collège Paris, 15 ans d'enseignement, latin, grec, allemand, donnerait leçons particulières. S'adresser 11, rue d'Orléans. (9917)

PERDU face à main, montre or, prière rapporter villa Sourire, Allées Lamartine. Bonne récompense. (9914)

DAME dactylographe et comptable désire emploi. Références. Ecrire M. T. Bureau Journal. (9915)

ON DEMANDE un domestique pour Pharmacia, 28, rue de la Préfecture. (9928)

A LOUER petit appartement 2^e étage, 4 pièces dont 2 au midi, galerie au midi, cave et chambre de débarras. Eau-gaz S'adresser, 13, rue Galois. (9922)

A LOUER (vide) joli petit appartement, 4^e étage, 5 pièces, 12, rue Henri IV (en face l'église). S'adresser au magasin. (9913)

A VENDRE Une maison comprenant 6 pièces et 1.500 mètres carrés de jardin potager en très bon rapport, quartier 14-Juillet, Pau S'adresser au bureau du journal. (9911)

A VENDRE jeune chien de montagne. Adresse au journal. (9929)

SUIS ACHETEUR villa moderne meublée ou belle propriété, facilités. Ecrire G. G., bureau du journal. (9927)

A CEDER pour cause de mobilisation, magasin d'Épicerie et Débit. Bonne clientèle. Adresse Bureau Journal. (9901)

ON DEMANDE homme ou femme sachant traire. Adresse au journal. (9902)

ON DEMANDE garçon de magasin sachant soigner et conduire un cheval. S'adresser au Journal. (9903)

ON DEMANDE à l'usine à gaz d'Oron, un ouvrier gazier pour entretien, des bacs à incandescence d'éclairage public. (9913)

A VENDRE jeune jument poney bien attelée. Adresse au journal. (9918)

FOURRURES

Maison Jean HOO (Arudy) Les magasins de fourrures de la maison Jean Hoo, situés rue Gambetta, n° 1, sont ouverts tous les jours jusqu

